

a2 mai 2024

Message à: Tous les propriétaires de condominium au Hawaiian Gardens Phase VII

De : Rock Côté, Président intérimaire
Daniel Monast, Responsable Comité Finances

Sujet : Informations Agence de recouvrement

Afin d'améliorer le processus actuel et d'alléger le travail effectué par les trésoriers de la phase pour le recouvrement des soldes dus par certains propriétaires, soldes provenant principalement des frais de maintenance non payés, le comité des Finances a recommandé à votre CE, de conclure une entente de service avec la firme de recouvrement Alliance CAS.

Votre CE a analysé attentivement cette recommandation et a donc conclut une entente d'un an avec cette firme, prenant effet à compter du 1^{er} mai 2024

Après un retard de 30 jours, le dossier sera transmis à cette firme qui après un avis aux propriétaires s'occupera de toutes les étapes du recouvrement des soldes dus jusqu'au paiement total de ceux-ci...

Il est important de noter que tous les frais engendrés par l'agence de recouvrement, au nom de Hawaiian Gardens Phase 7 (lettres, avis légaux, etc) pour recouvrer les soldes dus, seront imputés au propriétaire délinquant et seront automatiquement ajoutés au solde...

Nous croyons que cette nouvelle procédure permettra la récupération plus rapide des soldes dus. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à officehg7mail.com



Rock Côté
Président intérimaire



Daniel Monast
Responsable Comité des Finances